

RELEVÉ DE DÉCISIONS Réunion Famille du Négoce

13 octobre 2025

La présentation des différents points est transmise en annexe

Décision	Responsable	Suivi
Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décision de la réunion précédente		
Approuvé	S. Briand	Envoi du relevé de décisions aux adhérents
Préparation de l'Assemblée Générale du 17 décembre		
<u>Contexte</u>: proposition d'ordre du jour et d'intervenants pour la prochaine Assemblée Générale réservée aux adhérents. Plusieurs demandes d'interventions extérieures ont été faites à l'équipe du SMC (par exemple France Travail: Point de vigilance travailleurs étrangers et résidence en France). Il est néanmoins proposé d'avoir des interventions plus tournées sur la résilience et les opportunités. <u>Discussions</u> Il est rappelé qu'il est important de regarder vers l'avenir. Il est proposé d'ouvrir la tribune à des intervenants hors filière, notamment du whisky (Écosse, bourbon) pour partager retours d'expérience en période de crise et comparaisons de gestion. Il sera difficile de les faire venir à Cognac en décembre, mais cela peut s'envisager pour l'Assemblée d'avril.		
<u>Décision</u>: - Les propositions sont validées (les leçons du passé pour trouver des solutions d'avenir et le marchés français) - Il est validé de travailler sur une intervention des représentants du whisky pour l'AG du 1^{er} semestre 2026	T.Métais	Contacts à prendre
Retour sur le Whisky Live et Perspectives 2026		
<u>Contexte</u>: bilan de l'édition 2025 où un travail collectif a été mené à l'initiative du SMC et en lien avec le BNIC et l'UGVC - Fréquentation forte : ~25 000 visiteurs (dont ~9-10 000 pros lundi). Cocktail Street : ~32 000 visiteurs. 1^{ère} édition des French Drinks Awards : 19 maisons / 45 produits ; retombées presse en attente. - Stand cognac : ambiance très positive, public curieux et passionné. - Masterclass (Alexandre, Julien, Léopold Croizet) perçue comme très réussie. - Cocktail "long drink" : belles sorties, rupture du Paloma dès lundi après-midi. <u>Discussions</u>		

- Zone “Cognac” dédiée perçue de manière positive pour éviter la dispersion au sein des stands whisky
- Volonté d’extension de la zone => Objectif de 25+ maisons pour obtenir un espace de niveau supérieur (équivalent “Rhum”).
- Le salon est un salon d’image avec ROI tardif et pas immédiat. Il nécessite un travail complémentaire des marques auprès des distributeurs et prescripteurs.

Prochaines étapes :

- Réunion du 20 octobre proposées à l’ensemble des Maisons pour retour d’expérience et échange sur les attentes pour l’édition 2026
- Echanges en GT rayonnement BNIC
- Construction d’une proposition avec la Maison du Whisky à présenter aux Maisons d’ici la fin de l’année pour éventuelle intégration dans leurs budgets

Décision

Poursuite des échanges pour construire une proposition favorisant la visibilité Cognac

T.Métais

Suivi et retour au conseil de décembre

Risques Filières : Classification de l’Éthanol comme Cancérigène

Contexte médiatique et réglementaire :

- L’Agence européenne des produits chimiques (ECHA), à la demande de la Grèce, examine la classification de l’éthanol utilisé comme biocide comme cancérigène et reprotoxique.
- Deux eurodéputés allemands ont demandé une distinction entre l’éthanol industriel et l’éthanol des boissons alcoolisées (pour que les pharmaciens et autres puissent continuer à l’utiliser, nous ciblant davantage).

Enjeux :

- Risque réputationnel majeur - préserver la viabilité et l’image de la filière, tout en garantissant une approche scientifique rigoureuse et proportionnée.
- Risque de voir l’industrie pharmaceutique / cosmétique se désolidariser des boissons alcoolisées

Processus réglementaire en cours

- En septembre 2025, deux eurodéputés allemands ont déposé une motion auprès de la Commission européenne pour distinguer l’éthanol industriel de celui présent dans les boissons alcoolisées.
- Une première étape décisionnelle interviendra en novembre 2025, via un vote du comité des produits biocides.
- Une réglementation harmonisée pourrait entrer en vigueur au 31 décembre 2026.

Discussions

- Ni Spirits Europe ni Food Drinks Europe n’ont voulu assurer un portage collectif du sujet.
- Une stratégie franco-française est donc en préparation, coordonnée entre la FFS, BNIC, FEVS, UMVIN et SMC, avec une première réunion fixée au jeudi suivant la réunion.
- Objectif : alerter la Représentation permanente française auprès de l’UE et les députés européens sur les conséquences spécifiques pour les producteurs d’alcools.

Prochaines étapes : réunion de la coalition française (FFS, BNIC, FEVS/UMVIN, SMC) pour construire une stratégie.

<u>Décisions</u> Maintenir l'alerte : SMC participe à la réunion inter-organisations (jeudi) pour une stratégie commune	P. Grimbert / Métais	Suivi avec le BNIC
Risques Filières : Santé, Pesticides et Étiquetage Sanitaire		
<u>a. Risques sanitaires et perception publique</u> - Publications soulignant le lien entre consommation d'alcool, même à faible dose, et cancer - La Ligue contre le cancer prévoit de nouvelles études pour approfondir le lien entre molécule d'éthanol et cancer. - Recommandation des affaires publiques SMC : Nécessité d'une expertise scientifique indépendante pour anticiper et décrypter ces études. <u>Proposition des administrateurs</u> : analyser ces publications à la lumière des études existantes, produire des synthèses et les partager en famille <u>b. Étiquetage sanitaire et communication</u> : "Health warning" européen et modèle irlandais, aujourd'hui suspendu. - Volonté de définir un cadre commun européen et de maîtriser le contenu et la forme de l'information (préférence pour un support digital). - Importance de parler d'une seule voix entre négoce et viticulture pour éviter une réglementation imposée unilatéralement. <u>c. Usage des pesticides et transparence des données</u> - Travail du BNIC pour mesurer et suivre les intrants - Obligation à venir pour toutes les exploitations de déclarer leurs calendriers de traitements et plans d'épandage. - Une jurisprudence récente (TA de Bordeaux) oblige la DRAAF à communiquer ces informations à une association, créant un précédent dangereux. ⇒ Nécessité de dialoguer avec la DRAAF pour maîtriser la nature et la présentation des données rendues publiques, afin d'éviter toute interprétation abusive.		
<u>Décision</u> Demander au BNIC de recenser les études existantes et préparer une synthèse à diffuser au CA SMC.	T.Métais / P. Grimbert	Suivi avec le BNIC
2 ^{ème} Réunion avec les Jeunes Agriculteurs 16 et 17		
<u>Contexte</u> : A la suite de la 1^{ère} réunion tenue au 1^{er} semestre et d'échanges par voie de presse, les JA ont à nouveau demandé un rendez-vous au SMC pour échanger sur leur livre blanc. Ils ont également indiqué souhaiter rencontrer l'ensemble des adhérents du SMC <u>Enjeux</u> : répondre à leurs préoccupations tout en maintenant la vision de la filière et dans le respect du droit de la concurrence et de la gouvernance. Les échanges ont été jugés constructifs, même si la posture des JA a parfois été perçue comme maladroite ou trop revendicative. Le SMC a souhaité maintenir un dialogue ouvert, tout en rappelant : - Les limites du rôle syndical sur les prix et les contrats. - L'importance de la cohérence collective dans la communication environnementale.		

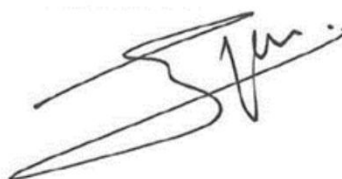
- La nécessité pour les JA de se structurer et de se former avant de revendiquer plus de place dans les instances.

<u>Décision</u> Rédaction d'une réponse écrite à soumettre pour validation avant envoi.	T. Métais	Proposition de réponse à rédiger
--	-----------	----------------------------------

Prochaine Réunion : le 3 novembre à 16h

Éric Le Gall

Président



Annexe : Compte-rendu des échanges concernant la réunion avec les JA

Une rencontre s'est tenue la semaine dernière entre les représentants du Syndicat des Maisons de Cognac (SMC) — Richard, Éric et Hervé — et les Jeunes Agriculteurs (JA).

Il s'agissait du deuxième échange avec ce groupe, après une première réunion au premier semestre. Les JA ont présenté leur Livre Blanc, qui comporte dix propositions classées selon plusieurs thèmes :

- Les prix et la contractualisation,
- Les aspects réglementaires,
- Les sujets de gouvernance et de représentation.

L'objectif de la réunion était de faire un retour collectif sur ces demandes, d'identifier les points de convergence et de préciser la position du SMC sur les sujets de fond.

1. Prix et contractualisation

- Les JA ont réitéré leurs préoccupations sur la baisse des prix et le respect des contrats.
- Le SMC a confirmé son attachement au respect contractuel, tout en rappelant que la fixation des prix et les négociations relèvent strictement des maisons individuelles.
- Les JA souhaitaient organiser une réunion avec l'ensemble des adhérents du SMC. Cette proposition a été écartée, le syndicat ayant précisé que les rencontres doivent se tenir entre représentants mandatés, et que les JA restent libres de solliciter directement les maisons.

2. Questions réglementaires (VCCI et affectations)

- Les JA ont soulevé deux points :
 - La limitation du passage des crus dans le cadre du VCCI.
 - Le report des délais d'affectation (souhait d'une affectation tardive proche de l'ex-double fin).
- Ces questions étant d'ordre réglementaire, le SMC a estimé qu'elles relevaient plutôt de la compétence du BNIC.
- Ces sujets seront néanmoins réabordés lors de la discussion sur l'affectation longue, prévue ultérieurement au sein du SMC.

3. Certification Environnementale Cognac (CEC)

- Les JA ont formulé une demande de report de la mise en conformité CEC à 2035, au motif des difficultés rencontrées par les jeunes récemment installés.
- Cette demande a été jugée excessive et non conforme à la vision de la filière, le SMC soulignant qu'une telle posture risquait de nuire à la crédibilité environnementale du Cognac.
- Discussion : portée de la demande :
 - Si elle concerne tous les JA, la réponse serait clairement négative.
 - En revanche, si elle vise uniquement ceux installés depuis moins de cinq ans, c'est-à-dire en pleine période de crise, une dérogation limitée (2 à 3 ans supplémentaires) pourrait être envisagée à titre exceptionnel.

4. Représentation et mandats

- Les JA ont exprimé le souhait de mieux exister dans les instances interprofessionnelles (BNIC, GVC, etc.).
- Le SMC a encouragé leur implication dans les élections à venir (notamment au GBC) pour gagner en légitimité.
- Il a été noté que la représentation pluraliste serait bénéfique à la filière, sous réserve d'une meilleure préparation des candidats JA.
- Plusieurs pistes ont été évoquées :
 - Ouvrir davantage les commissions et groupes de travail à des participants extérieurs au conseil d'administration.
 - Réfléchir au non-cumul des mandats pour favoriser la rotation et le renouvellement des profils.
 - Accompagner la formation des JA pour renforcer leur compréhension des enjeux interprofessionnels et des règles de gouvernance.

Néanmoins, ces pistes doivent être discuté au sein de la viticulture.

7. Discussions avec les Jeunes Agriculteurs (JA)

Catégorie	Description
Présentation du sujet	Compte-rendu de la deuxième rencontre avec les Jeunes Agriculteurs
	. Ils ont présenté leur livre blanc contenant dix demandes
	.
Enjeux	Répondre aux attentes des JA tout en maintenant la posture et la crédibilité de la filière
	. Encourager leur participation aux instances décisionnelles

.

Débats Sur les prix et contrats : Les JA demandaient le respect des contrats. Il leur a été rappelé que les prix et négociations relèvent de chaque maison

. Sur les réunions : Ils ont souhaité une réunion avec tous les adhérents du SMC, ce qui a été refusé par le syndicat. Sur l'affectation : Ils demandent de reporter au maximum les délais d'affectation (se rapprocher de l'ex-double fin). Sur la CEC : Leur demande de reporter l'échéance de la Conduite Environnementale du Cognac (CEC) à 2035 (au lieu de 2028) a été jugée non tolérable et pas très visionnaire, surtout de la part de jeunes. La discussion a porté sur la population concernée : s'agit-il de tous les JA ou seulement de ceux installés depuis 5 ans (et donc arrivés en période de crise) ?. Si cela ne concerne qu'une petite poignée d'exploitations (environ 30 à 40) installées récemment, un petit report (2 ou 3 ans) pourrait être envisagé pour éviter un irritant, mais 2035 est trop long. Sur la représentativité : Ils demandent des mandats pour exister plus fortement. Il leur a été conseillé de se présenter aux élections du GBC. Leur posture est jugée « hyper paternaliste », attendant que les maisons leur trouvent des places. Il leur a été dit qu'ils devaient se former s'ils voulaient vraiment exister

.

Décisions Une discussion « en famille » est prévue sur l'affectation tardive et la CEC

. La question de la dérogation limitée sur la CEC sera posée au CP mercredi. Les JA ont été encouragés à être présents dans les instances et à s'approprier les règles (comme l'ouverture des GT aux non-membres du CA). Une réponse sera préparée et soumise à validation

.

8. Questions Diverses : Problématiques UGVC

Catégorie	Description
-----------	-------------

Présentation du sujet	Un point sur les discussions et l'organisation de l'UGVC était prévu
-----------------------	--

.

Enjeux	L'UGVC a des problèmes organisationnels à régler, notamment la question de l'hébergement au sein du BNIC
--------	--

.

Débats L'intersyndicale prévue n'a pas eu lieu car l'UGVC n'a pas beaucoup avancé sur ses problématiques

.

Décisions Le sujet sera reporté à une prochaine fois

.